

**DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT DES ÉTUDES
DIRECTION ADJOINTE À L'ORGANISATION SCOLAIRE**

TYPE DE POSTE :

Personnel d'encadrement

CLASSIFICATION :

Salaire annuel, classe 8
entre 103 235 \$ et 137 644 \$

**DATE LIMITE POUR
POSTULER :**

Le 4 juin 2026 à 16 h

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant de la direction des études, la personne titulaire de ce poste est particulièrement chargée des dossiers de la gestion des ressources à l'enseignement. À ce titre, elle assure la gestion des ressources enseignantes (prévisions des clientèles, identification des besoins, allocation des ressources, tâches et masse salariale du personnel enseignant). Elle assure la gestion de départements d'enseignement quant à la planification, l'organisation et la supervision des ressources humaines, (incluant les techniciens en travaux pratiques), les ressources financières et matérielles. Elle est responsable du cycle de gestion des programmes d'études s'y rattachant. Elle est membre du comité de relations de travail (CRT) des enseignants et fait partie de plusieurs comités de travail. Elle collabore avec la formation continue et le milieu de l'emploi, notamment dans l'adaptation possible des programmes d'études. Elle encourage l'innovation et soutient l'actualisation en continu des programmes d'enseignement. Elle exerce un leadership auprès des départements d'enseignement, du personnel enseignant et du personnel de soutien sous sa responsabilité. Elle participe activement à la régie pédagogique et à la mise en œuvre du plan stratégique du collège.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Veille à la qualité de l'enseignement et au développement des programmes d'études;
- Participe aux comités de sélection, à l'accueil et l'intégration ainsi qu'à l'évaluation du personnel sous sa responsabilité;
- Gère efficacement les ressources sous sa responsabilité;
- Veille à l'application des règlements, politiques et procédures en lien avec les départements qu'elle supervise;
- Veille à prévenir les situations de conflits et à maintenir un climat de travail sain;
- Cible les priorités annuelles en collaboration avec les directions adjointes de la direction des études;
- Représente le collège à différents comités de travail internes ou externes.

EXIGENCES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente;
- Connaissance du milieu de l'éducation;
- Habilités de gestion, sens de l'organisation et rigueur;

- Habiletés de communication et à établir de bonnes relations interpersonnelles;
- Capacité d'adaptation et de résolution de problèmes;
- Capacité de travail d'équipe et de collaboration;
- Capacité d'influence et de négociation;
- Autonomie et sens des responsabilités;
- Capacité à gérer le changement et à innover;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de prise de décisions;
- Bonne connaissance du français écrit et parlé.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel », le salaire annuel se situe entre 103 235 \$ et 137 644 \$ (classe 8).

Période d'affichage : 14 mai au 4 juin 2026

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste doit transmettre sa candidature en ligne à partir de la section Carrière disponible sur le site du Cégep de Trois-Rivières, et ce, avant 16 h, le 4 juin 2026.
- Seules les candidatures retenues à l'une ou l'autre des étapes du processus de sélection recevront une communication. Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.
- Les entrevues se dérouleront le **12 juin 2026** et l'entrée en fonction le **3 août 2026**.
- Les candidatures retenues devront participer à des tests psychométriques dans les jours suivants.

